

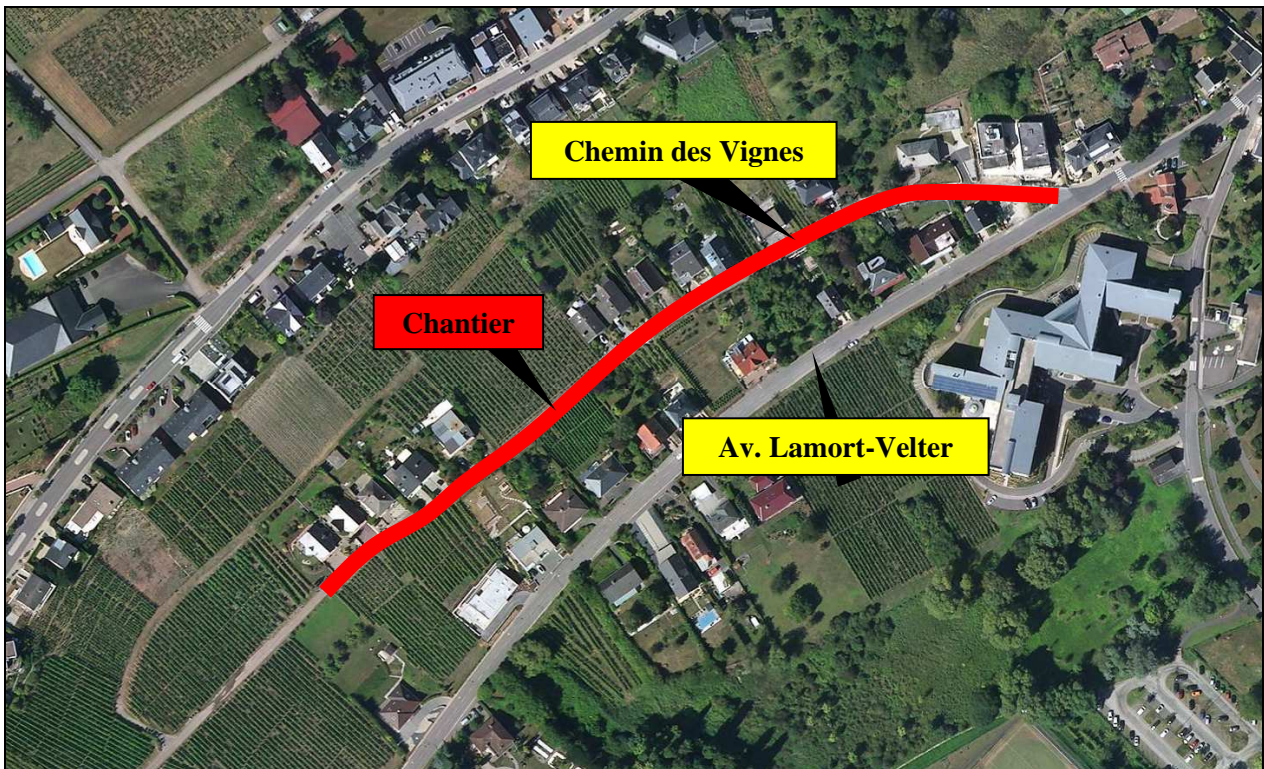


## *Information aux habitants*

Par la présente, nous vous informons de la mise en œuvre de la réfection du revêtement asphaltique dans le « Chemin des Vignes », sur le tronçon situé entre le carrefour « Avenue Lamort-Velter » et la fin du « Chemin des Vignes », en 2 phases :

- Phase 1 : du jeudi, 22 juin 2017 à vendredi, 30 juin 2017 inclus ;
- Phase 2 : dernière semaine du mois d'août 2017 pour une durée de 2 jours.

*Si les conditions météorologiques le permettent.*



### **Phase 1**

- **Jeudi, 22 juin 2017** – Préparations des accotements
  - Voirie ouverte à la circulation
  - Stationnement interdit seulement aux endroits indiqués par des panneaux
- **Lundi, 26 juin 2017** - Raclage du revêtement existant
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00

*Veillez voir s.v.p. à la page 2 au verso pour la suite du planning.*

- **Mardi, 27 juin 2017** – Reprofilage et compactage de la voirie
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00
  
- **Mercredi, 28 juin 2017** – Reprofilage et compactage de la voirie
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00
  
- **Jeudi, 29 juin 2017** – Mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> couche du revêtement asphaltique
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00
  
- **Vendredi, 30 juin 2017** – Reprofilage autour des regards, vannes, hydrants et siphons
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00

*Pour des raisons de planning et de conditions météorologiques, la mise en œuvre du tapis définitif du Chemin des Vignes sera prévue pour la dernière semaine du mois d'août 2017. Les dates exactes des interventions sous mentionnées vous seront communiquées une semaine avant le début de la 2<sup>ème</sup> phase du chantier.*

## **Phase 2**

- **Fin août 2017** – Mise à niveau des regards, vannes, hydrants et siphons
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et 18h00
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et 18h00
  
- **Fin août 2017** – Mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> couche du revêtement asphaltique
  - Voirie fermée à la circulation entre 7h00 et le lendemain
  - Stationnement interdit le long de toute la voirie entre 7h00 et le lendemain

*Pendant la durée du chantier, entre 7h00 et 18h00, vous pouvez stationner vos voitures le long de l'Avenue Lamort-Velter.*

Merci de votre compréhension.

**Le Collège Echevinal,**  
 Henri Kox  
 Gaston Thiel  
 Pierre Singer